

Crise sanitaire

Evaluation de la situation des activités touristiques en Vendée pour le mois de mars

Alors que le mois d'avril, avec les vacances de pâques, marque habituellement le lancement de la saison touristique, celle-ci est actuellement au point mort comme dans l'ensemble du pays. Une enquête réalisée par la Région Pays de la Loire en partenariat avec Vendée Expansion permet de dégager quelques tendances à l'échelon départemental sur la situation du secteur touristique. Outre le fait d'établir un constat à un instant donné, l'enquête a une autre vertu. En effet l'interrogation auprès des acteurs du tourisme s'inscrit dans le temps. Chaque début de mois les professionnels seront questionnés. Ainsi plus qu'une photographie, l'outil a vocation de baromètre, permettant une comparaison au mois le mois et un suivi de l'activité touristique.

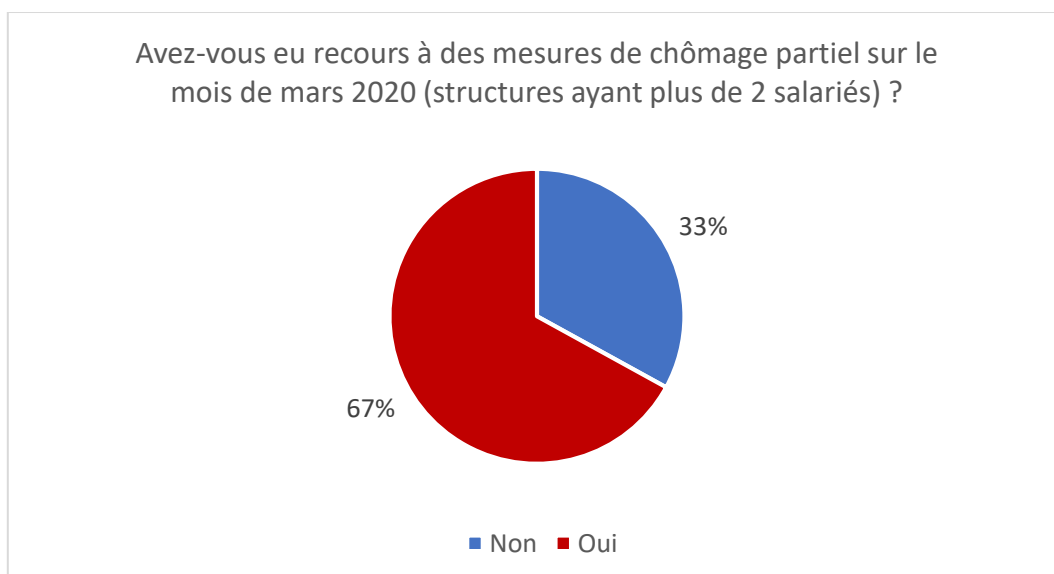
Cependant, comme toujours avec ce type d'exercice il faut être extrêmement prudent. Deux points sont à prendre en considération :

- 1) 417 professionnels du tourisme vendéen ont répondu à l'enquête, ce qui est important certes, mais ne fait pas une vérité statistique absolue. L'enquête doit donc raisonnablement être appréhendée comme un « sondage grandeur nature ».
- 2) L'interrogation porte sur le mois de mars (le questionnaire a été administré du 1^{er} au 8 avril) c'est-à-dire sur un mois qui a été concerné pour un peu moins de la moitié de sa durée par le confinement (date de début du confinement : 17 mars).

Plusieurs enseignements sont à retirer des réponses apportées par les professionnels du tourisme :

Question 1 : Avez-vous eu recours à des mesures de chômage partiel sur le mois de mars 2020 ?

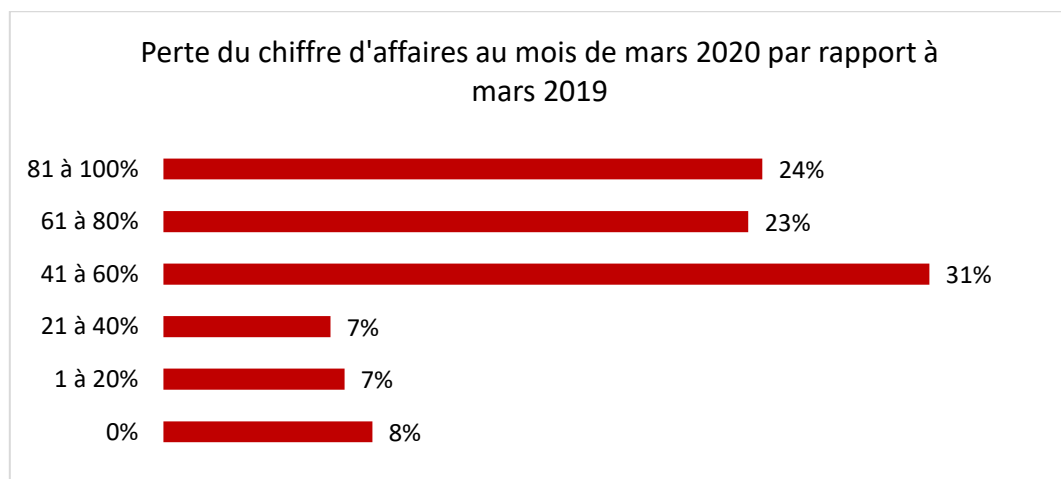
Les acteurs du tourisme vendéen ayant plus de 2 salariés répondent oui à 67 %. Il est intéressant de constater que la réponse des professionnels vendéens s'inscrit quasiment dans la même proportion celle des acteurs régionaux. En effet au niveau de Pays de la Loire 73 % des professionnels ayant plus de 2 salariés déclarent avoir usé du chômage partiel sur le mois de mars.



Dans le détail, au mois de mars 2020, en Vendée, les restaurants (96 % d'entre eux) et les hôtels (83 % d'entre eux) sont les plus nombreux à avoir eu recours au chômage partiel.

Question 2 : Pouvez-vous estimer la perte de votre chiffre d'affaires (en pourcentage) au mois de mars 2020 par rapport au mois de mars 2019 ?

Il n'y a pas ici de différence majeure entre les réponses collectées au niveau départemental et celles enregistrées au niveau régional. Les résultats mettent en évidence que près de 80 % (78% exactement) des professionnels du tourisme vendéen estiment une baisse de chiffres d'affaires sur le mois de mars supérieure à 40 %.

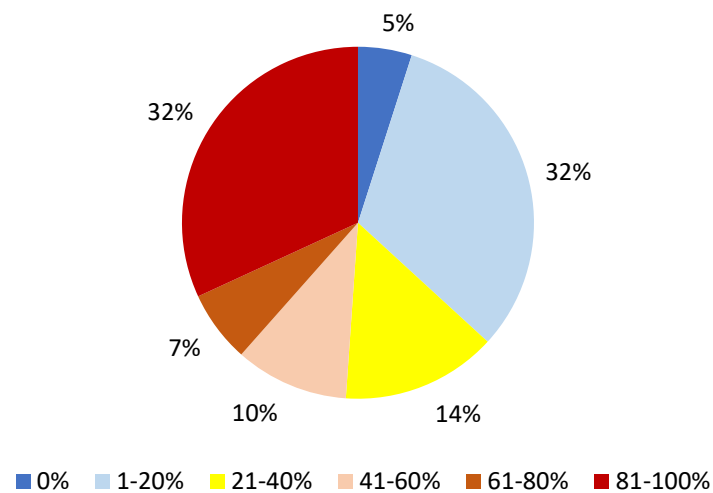


Un examen plus détaillé permet de constater que les secteurs de la restauration et de l'hôtellerie apparaissent les plus impactés. En effet la quasi-totalité des restaurateurs (92%) évaluent à plus de 40% la perte de leur chiffre d'affaires et 56 % considèrent qu'ils font face à une chute d'activité de plus de 60 %. Pour les hôteliers ce sont 52 % d'entre eux qui déclarent accuser une perte de volume d'activité de plus de 60 %.

Question 3 : Quelle part des séjours/prestations a été annulée et/ou reportée au mois de mars sur l'ensemble des réservations déjà programmées ?

En Vendée, 32 % des acteurs estiment qu'au moins 80 % de l'ensemble de leurs réservations ont été annulées et/ou reportées. A l'échelle régionale, le phénomène d'annulation ou de report semble plus prononcé puisque ce sont 40 % des professionnels qui évoquent un impact sur 80 % des réservations. Parmi les demandes d'annulations enregistrées par les professionnels du tourisme vendéen, en moyenne, 35 % d'entre elles ont été reportée à une date ultérieure, soit 65 % d'annulations dites sèches.

Part des réservations annulées et/ou reportées à début avril 2020

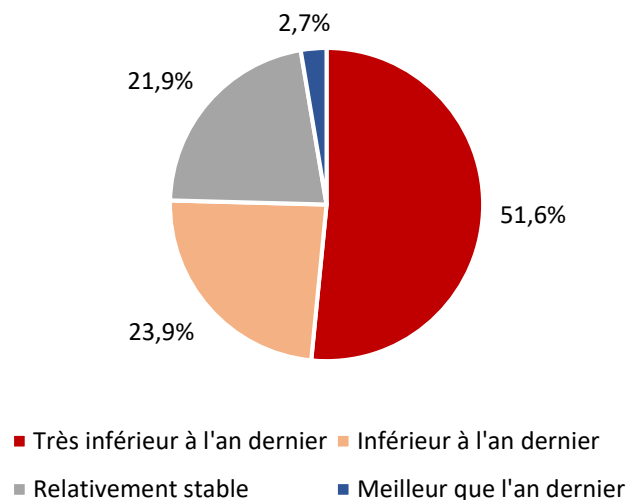


L'hôtellerie de plein air apparaît à ce stade le secteur le plus épargné. 8 % des gestionnaires de camping évaluent une perte ou un report de 80% de leurs réservations. Dans ce sombre tableau, un motif d'espoir cependant : les réservations pour l'été semblent, à ce stade, peu impactées. 71% de professionnels jugent que moins de 20 % des réservations pour la période juillet/août ont fait l'objet d'annulation ou de report.

Question 4 : A ce jour si l'on fait un état des réservations pour l'été, que diriez-vous du niveau de vos réservations actuelles par rapport à avril 2019 ?

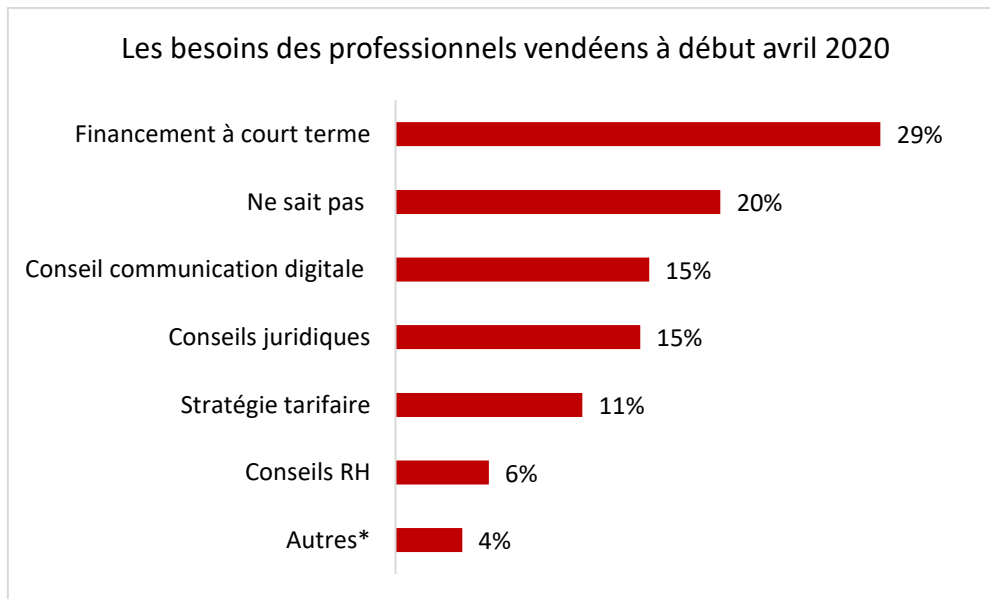
Les résultats sont ici sans surprise et très clairs malheureusement. 75,5 % des professionnels vendéens estiment un niveau de réservation pour l'été en avril 2020 inférieur voire très inférieure à celui constaté en avril 2019. Ils sont même 51,6 % à juger ce niveau très inférieur par rapport à celui observé à la même époque l'an dernier.

État des réservations pour l'été à début avril 2020



Question 5 : A court terme quels sont vos principaux besoins ?

Puisque la crise demande des solutions, une question sur les attentes des professionnels étaient nécessaires. Deux principaux types de besoins sont exprimés par les professionnels. Tout d'abord des facilités d'accès au financement à court terme. Derrière ce libellé il faut entendre soutien en trésorerie, report/exonération de charges, accélération/simplification des procédures... Ensuite une demande en conseil et accompagnement, dans les domaines réglementaires, de la communication, de la politique tarifaire...



* aides, subventions, conditions d'ouverture au public, comportement à venir des clients, ...